

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 57/003/2006 (Public)
Bulletin n° : 302
ÉFAI

Embargo : 28 novembre 2006 00h01 TU

Timor-Leste. Présentation au Royaume-Uni du rapport sur la justice au Timor

Communiqué de presse conjoint du Groupe parlementaire britannique interpartis sur les droits humains, de TAPOL- Campagne indonésienne en faveur des droits humains, Amnesty International, Progressio et Human Rights Watch

(Londres, le 28 novembre 2006) Les parlementaires britanniques ayant fait campagne pour le respect des droits humains au Timor-Leste (anciennement Timor oriental) ont été sollicités ce 28 novembre pour faire pression sur le gouvernement britannique afin qu'il prenne des mesures en vue de faire appliquer quelques-unes des recommandations clés figurant dans un rapport capital sur les atteintes aux droits humains perpétrées au Timor-Leste.

Le groupe parlementaire interpartis (PHRG), TAPOL - une ONG spécialisée dans la défense des prisonniers politiques en Indonésie, Human Rights Watch, Amnesty International et Progressio avaient organisé la présentation du rapport au parlement britannique ce 28 novembre.

Ce rapport contient un certain nombre de points et de recommandations spécifiques concernant le rôle du Royaume-Uni dans le conflit au Timor-Leste. Il appelle notamment le Royaume-Uni à contribuer à l'indemnisation des victimes du conflit et réclame un plus grand contrôle sur le commerce des armes. À ce jour, le gouvernement britannique n'a pas réagi officiellement au rapport ni à ses recommandations.

« Il est surprenant que le gouvernement britannique, l'un des principaux fondateurs de la Commission accueil, vérité et réconciliation (connue sous son acronyme portugais CAVR), n'ait toujours pas réagi au rapport qui lui a été présenté en février de cette année », a déclaré Paul Barber, responsable Action de TAPOL.

Le rapport de 2 500 pages de la Commission accueil, vérité et réconciliation (CAVR), intitulé *Chega !* (Assez !), a été présenté au parlement il y a un an exactement, le 28 novembre 2005. Il rend compte de manière extensive des violations flagrantes et systématiques des droits humains qui ont été perpétrées par toutes les parties au conflit au Timor-Leste entre 1974 et 1999, immédiatement avant et pendant l'occupation du territoire par l'Indonésie.

« Il faut tirer enseignement de ce rapport et faire en sorte que ne se répètent pas les souffrances endurées par le peuple du Timor oriental durant l'occupation », a déclaré Steve Kibble, coordonnateur

Action de Progressio pour le Timor oriental.

Selon le rapport de la CAVR, le conflit a entraîné la mort d'au moins 102 800 Timorais au cours de cette période et les autorités indonésiennes dans le pays se sont rendues coupables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre dans le pays.

« En dépit du fait que des crimes de l'espèce la plus grave aient été commis au Timor-Leste, aucun représentant des forces indonésiennes n'a eu à rendre compte de ses actes, a déclaré Charmain Mohamed, chercheur pour l'Indonésie et Timor-Leste auprès de Human Rights Watch. Cette absence d'obligation rend difficile la construction d'une société basée sur le respect des droits humains et la justice. »

Pour tous les groupes, l'absence de justice pour les crimes passés au Timor-Leste est un facteur qui a largement contribué aux troubles graves qui ont déstabilisé le pays début 2006. La culture de l'impunité pour les crimes passés a sapé un certain nombre d'initiatives actuelles visant à établir un état de droit. L'incapacité à traiter de la question de l'impunité risque de saper les efforts de stabilisation du pays.

Chega ! recommande que ses conclusions soient largement diffusées et fassent l'objet de débats au sein du gouvernement timorais, des gouvernements étrangers, du Royaume-Uni notamment, et des Nations unies. Il appelle au développement d'une culture du respect pour les droits humains et l'état de droit et la mise en place d'institutions efficaces et soumises à l'obligation de rendre des comptes pour la gestion des affaires publiques et au sein de l'appareil judiciaire et de la société civile.

« La population de Timor-Leste attend encore que justice lui soit rendue. Un examen ponctuel et sérieux de ce rapport par les institutions internationales et les gouvernements concernés est un pas important dans cette direction », a déclaré Purna Sen, directrice du programme Asie-Pacifique à Amnesty International.

Parmi les intervenants à la présentation, on peut citer le Père Jovito de Araujo, commissaire national de la CAVR, José Amorim Dias, ambassadeur de Timor-Leste auprès de l'Union européenne et Ivete de Oliveira, qui représentait le REDE Feto, réseau national de femmes. Ann Clwyd, députée, présidente du groupe parlementaire interpartis (PHRG), présidait l'événement. Un message du premier ministre de Timor-Leste José Ramos-Horta, enregistré spécialement pour cette occasion, a également été diffusé.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Paul Barber à TAPOL, 01420 80153 ou 07747 301739

Charmain Mohamed à Human Rights Watch au 07769 893 856

Claire Beston à Amnesty International au 020 7413 5659

Pour toute interview avec des personnes travaillant pour Progressio au Timor oriental - Steve Kibble, coordonnateur Action ou Alison Ryan, responsable Action – ou avec des personnes de Timor-Leste, veuillez contacter clarej@progressio.org.uk ou appeler le 020 7354 0883.

Le rapport dans son intégralité ainsi qu'un résumé sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://etan.org/news/2006/cavr.htm>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>